



L'ÉGALITÉ DES GENRES : QU'EST-CE QUE C'EST ? COMMENT ÇA FONCTIONNE ? COMMENT PUIS-JE AGIR ?

PRÉSENTATION DU NOUVEAU PLAN D'ACTION COMMUNAL POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

- 8 mai 2023 -

Nous vivons tou-te-s dans un même monde, nous appartenons tou-te-s à une même humanité. Et pourtant, nous ne vivons pas tou-te-s dans l'égalité.

La Ville de Dudelange s'engage à promouvoir l'égalité des genres. Pour notre ville, nous aspirons à une **communauté locale solidaire** et un **bien vivre-ensemble**. L'**égalité des genres** est de ce fait une base des stratégies politiques locales à Dudelange.

Les responsables de la Ville de Dudelange ont signé la **Charte européenne pour l'égalité entre femmes et hommes dans la vie locale** (CCRE) en 2008. Un principe de base de cette charte invite les signataires à mettre en place une stratégie politique locale spécifique ou un plan d'action local.

Ainsi, le Service à l'égalité des chances de la Ville de Dudelange publie le **plan d'action 2023 pour l'égalité des genres**. Il explique l'approche de l'égalité des genres à la base du travail communal en matière d'égalité, expose les principes qui guident le travail du Service à l'égalité des chances et les principaux enseignements qu'il tire de 20 ans de travail local en faveur de l'égalité des genres.

L'expérience acquise au cours des 20 dernières années a été déterminante pour la définition des mesures communales en faveur de l'égalité et pour la planification et l'organisation du travail du service. Ce plan d'action comprend **111 mesures**, dont certaines décrivent le travail en cours et les projets qui ont prouvé leur efficacité du Service à l'égalité des chances et de certains autres services, ainsi que (pour 45 mesures) de nouveaux plans et propositions pour le travail en matière d'égalité. Pour les années à venir, les points de développement suivants ont été soulignés comme étant particulièrement importants :

- **Notoriété du Service à l'égalité des chances :**
Le service et ses missions ne sont pas encore suffisamment connus dans la ville et au sein de l'administration communale et des services communaux. C'est pourquoi il faut continuer à informer sur le Service à l'égalité des chances à Dudelange et ses missions. Le travail du service est organisé de manière à être proche des citoyen-ne-s et un espace de dialogue est créé sur les thèmes de l'égalité.
- **L'égalité comme thème d'actualité :**
De plus en plus de personnes se penchent sur le thème de l'égalité dans différents domaines de la vie. Pour contrer les fausses informations, les demi-vérités, les discours controversés et les déclarations d'engagement parfois manipulatoires, le Service à l'égalité des chances crée

des campagnes thématiques qui informent sur les aspects de l'égalité. Il élabore et conçoit des méthodes et des ateliers pour communiquer sur les thèmes de l'égalité. Il cherche à établir de nouvelles coopérations et à les approfondir avec des organisations partenaires externes.

➤ **L'égalité des genres en tant que tâche commune :**

L'égalité des genres doit être mise en œuvre par tou-te-s et chaque service et chaque personne porte la responsabilité de s'engager en matière d'égalité. Le personnel spécialisé apporte son soutien et promeut l'égalité au sein de l'entreprise par des analyses ciblées de l'état des lieux et des procédures établies. Les formations internes visant à promouvoir les compétences en matière d'égalité sont poursuivies et étendues, et l'offre de conseil du service spécialisé à l'attention des services communaux est également renforcée.

➤ **Soutien actif pour les besoins personnels en matière d'égalité :**

De nombreuses victimes de discrimination se sentent seules dans leur combat. Dans bien des cas, le Service peut seulement les aider à mieux se protéger, là où les moyens d'action et le soutien de la société aux personnes vulnérables et aux victimes font encore trop défaut. Il organise ses manifestations et ses offres de manière délibérément inclusive et répond aussi spécifiquement aux préoccupations des personnes LGBTIQ+.

La durée du plan d'action doit être de 6 ans. Le travail en faveur de l'égalité des genres et la réalisation du plan d'action feront désormais l'objet d'un bilan annuel dans le cadre des demandes de budget et de la programmation pour l'année suivante (octobre - décembre). Un plan d'action révisé ou renouvelé sera présenté en 2030.

Après avoir été discuté et adopté par le conseil communal le 28 avril 2023, le plan d'action a été présenté publiquement le 8 mai 2023 en présence de la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Taina Bofferding, à l'Hôtel de Ville de Dudelange. A cette occasion, tou-te-s les invité-e-s ont pu apporter leurs propres idées de thèmes pour de futures manifestations et réfléchir à la façon dont chacun.e peut contribuer au quotidien à promouvoir l'égalité des genres.

Le collège des bourgmestre et échevin·e·s

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevin·e·s